



Brantôme en Périgord, le 05 mars 2025

**Le Maire de Brantôme en Périgord**

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

**Mardi 11 MARS 2025 à 20 h 00**  
**salle du conseil municipal à Brantôme en Périgord**

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Ordre du jour joint.../...

**Réunion du conseil municipal du 11 mars 2025**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 février 2025 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122-22 du CGCT ;

**Affaires budgétaires :**

3. Présentation du rapport d'orientations budgétaires 2025 ;
4. Approbation du compte financier unique 2024 du budget principal de la commune ;
5. Approbation du compte financier unique 2024 du budget annexe du service « Assainissement Collectif » ;
6. Approbation du compte financier unique 2024 du budget annexe du service « Vente Energies » ;
7. Approbation du compte financier unique 2024 du budget annexe du « Lotissement Lapouge » ;

**Commande publique :**

8. Attribution de la consultation relative à l'acquisition d'un ensemble tracteur-épareuse ;
9. Modification en cours d'exécution du marché de travaux de sécurisation du parcours troglodytique du site de l'abbaye de Brantôme en Périgord ;

**Demande de financement :**

10. Extension du système de vidéoprotection : autorisation et demandes de subventions étatiques au titre du FIPD 2025 ;

**Ressources humaines**

11. Création de deux emplois non permanents du 30 juin au 31 août 2025 pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service technique ;
12. Création d'un emploi non permanent du 16 juin au 14 septembre 2025 pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service de la police municipale ;

**Travaux d'investissement**

13. Travaux d'éclairage public : suppression d'un coffret EP dans le cadre du déplacement de commande EP suite à la création « poste ALDI » ;

**Informations complémentaires**